



Le parrainage

Le parrainage, lancé en septembre 2024 par le groupe Action Jeunes, a pour vocation de soutenir les sections en développement, qu'elles soient récemment créées ou traversant des difficultés. Ce dispositif repose sur la mise en relation d'un responsable expérimenté d'une section avec un responsable d'une section naissante ou en besoin d'accompagnement. Cette démarche vise à favoriser le partage d'expérience, l'échange de bonnes pratiques et l'entraide entre sections.

Le processus débute par une première rencontre, qui peut se dérouler soit en présentiel, soit par visioconférence, organisée et facilitée par le ou la chargé(e) de développement des Jeunes Amis à la Fédération ou par un membre du groupe Action Jeunes. Cette prise de contact initiale permet aux deux responsables de faire connaissance, d'échanger sur leurs expériences respectives et de poser les bases d'une collaboration constructive.

À l'issue de ce premier échange, le parrain définit avec le jeune responsable des objectifs clairs et précis, adaptés à la situation et aux besoins de la section accompagnée. Ces objectifs font l'objet de points d'étape réguliers, qui permettent d'évaluer les progrès réalisés et d'ajuster l'accompagnement au fil du temps. Cette relation de parrainage s'inscrit ainsi dans une dynamique de suivi personnalisé et d'accompagnement concret, renforçant la cohésion au sein du réseau des Jeunes Amis et contribuant activement à la vitalité des sections sur tout le territoire.

Le parrainage est pensé comme un engagement d'un an, renouvelable si les deux parties en expriment le souhait. Si, au cours de cette période, le parrain se trouve dans l'impossibilité de poursuivre son engagement, il est invité à en informer la section accompagnée ainsi que la Fédération, afin qu'un relais puisse être envisagé. De même, si la section n'éprouve plus le besoin de ce soutien, elle peut proposer de clore le parrainage. Dans tous les cas, une réunion de bilan est organisée pour faire le point sur les avancées, valoriser le parcours accompli, et conclure cette collaboration dans les meilleures conditions. Les liens tissés peuvent ensuite se poursuivre librement, dans un cadre plus informel.

Exemples de parrainages :

Jeunes Amis du Château de Fontainebleau – Jeunes Amis des musées de Menton

Jeunes Amis du musée de Cluny – Jeunes Amis des musées d'Amiens

Jeunes Amis du musée des Beaux-Arts de Grenoble – Jeunes Amis du musée Crozartier au Puy-en-Velay